



La Société CEDFne respecte pas ses promesses.

Par **sylvana35**, le **01/10/2012 à 17:08**

Le 28 février 2012, nous avons reçu la visite d'un commercial de la Société CEDF située à Montreuil sous Bois (93) après avoir pris un rendez-vous par téléphone pour une simple étude de notre possible économie d'énergie. Or, lors de cette visite, il nous a fait savoir que si nous achetions une pompe à chaleur, nous aurions droit à des subventions versées par l'Etat ainsi qu'un crédit d'impôt. Il nous a incité à prendre un crédit chez SOFEMO avec qui cette société avait l'habitude de travailler. Ce crédit après déduction des différentes aides ne devait nous coûter que 100,00 euros somme que nous payions auparavant pour notre chauffage au gaz. Or, les premières mensualités arrivent et cela nous revient à plus de 200 euros par mois. Je précise que nous étions intéressés par les pompes à chaleur mais nous pensions le faire plus tard. Nous avons voulu nous rétracter mais trop tard, le délai étant de sept jours. Je précise que nous habitons près de Rennes en Bretagne et que cette société devait s'occuper de toutes les démarches administratives. Nous ne pouvons plus contacter cette société qui est le précise partenaire d'EDf Bleu Ciel. Quelqu'un pourrait-il nous renseigner sur cette société ? Merci de vos réponses.